



23/03/2015

**CONFERENCE INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU
CONTRE
LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS**

25-26 mars 2015
Saint-Jacques-de-Compostelle, Espagne

INFORMATIONS PRATIQUES

■ DATE ET LIEU

La Conférence Internationale de haute niveau contre le trafic d'organes humains se tiendra au **Palacio de Congresos e Exposicions de Galicia**, débutera à 9h30 le mercredi, 25 mars, et se clôturera le jeudi, 26 mars 2015 à 13h00.

Adresse :

Palacio de Congresos e Exposicions de Galicia

Rua de Miguel Ferro Caaveiro s/n – San Lázaro
15707 Saint-Jacques-de-Compostelle (ES)



■ LANGUES DE TRAVAIL

Les langues de travail de la Conférence seront l'Anglais, le Français, l'Espagnol et le Russe avec une interprétation simultanée.

■ INSCRIPTION

Chaque participant à la Conférence doit s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription en ligne : www.coe.int/santiagodecompostela2015

■ DOCUMENTS

Tous les documents importants pour la Conférence seront disponibles sur le site Internet de la Conférence, qui est régulièrement mis à jour : www.coe.int/santiagodecompostela2015

■ HEBERGEMENT

- Participants pris en charge par le Conseil de l'Europe

Les participants dont les frais sont couverts par le Conseil de l'Europe bénéficieront d'un hébergement au **NH Collection** pour **deux nuits** (24 et 25 mars 2015). Par conséquent, les indemnités journalières seront réduites conformément aux Règles de remboursement du Conseil de l'Europe.



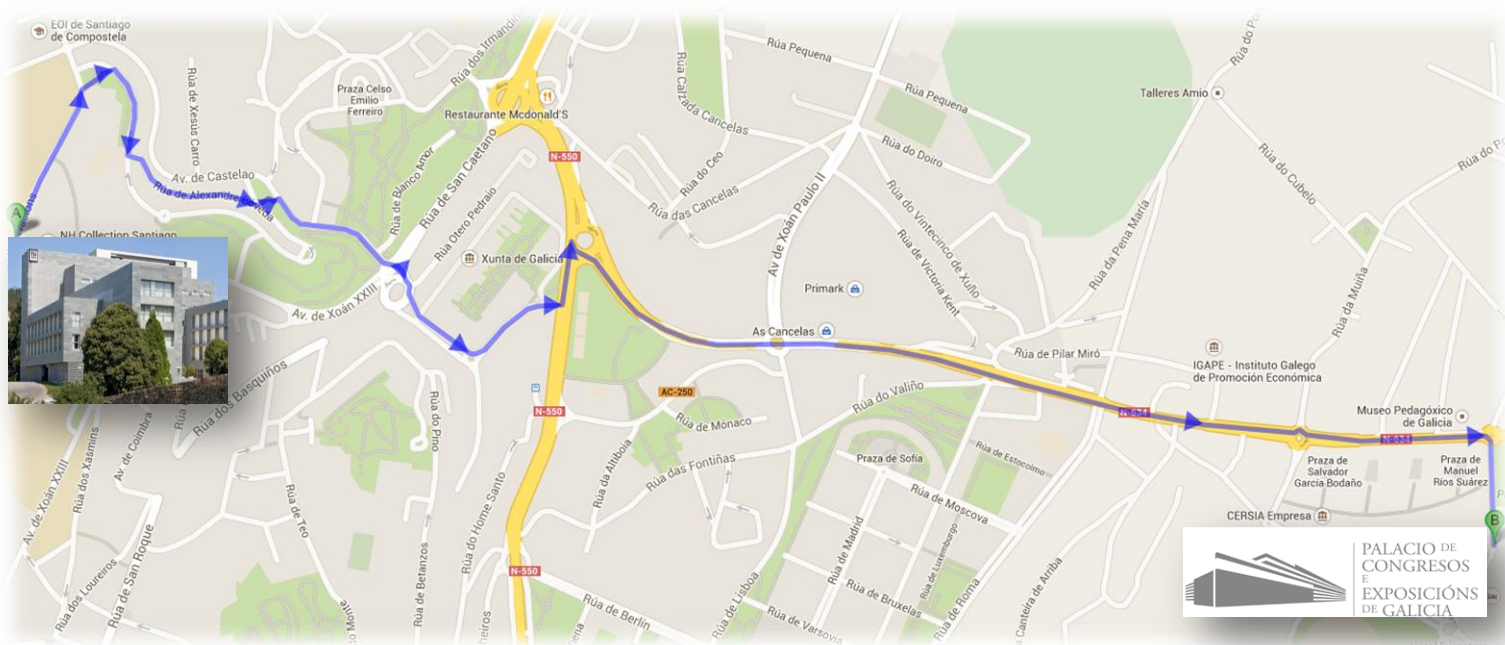
NH Collection (Saint-Jacques-de-Compostelle)

Campus Norte / Galicia Auditorium
Avenida Burgo das Nacións s/n.
15705 Saint-Jacques-de-Compostelle

Tél.: +34 98 1558070

<http://www.nh-hotels.fr/hotel/nh-collection-santiago-de-compostela>

L'hébergement comprend une chambre double **d'usage individuel** avec petit-déjeuner. Les participants qui souhaitent bénéficier d'une chambre double pour deux personnes doivent l'indiquer dans le formulaire d'inscription en ligne (à la charge de l'occupant).



Dans le cas où le voyage retour ne peut se faire que le 27 mars, le Conseil de l'Europe couvrira une nuit supplémentaire (le 26 mars) dans le même hôtel ou dans un hôtel de qualité similaire, en fonction de la disponibilité. Merci de prendre note que **tous les frais d'hôtel supplémentaires** au cours du séjour (par exemple les appels téléphoniques, nettoyage à sec, minibar, etc.) seront à la charge de l'occupant de la chambre.

Transfert de/vers l'hôtel et de/vers le lieu de la Conférence :

L'aller-retour entre l'hôtel et le lieu de la conférence sera assuré par le Conseil de l'Europe pour les participants dont les frais sont couverts par le Conseil de l'Europe.

- Participants non couverts par le Conseil de l'Europe

Les participants dont les frais d'hébergement ne sont pas couverts par le Conseil de l'Europe sont tenus de faire leur propre réservation d'hôtel ou demander au prestataire de services (maricarmen@viajes-rolmar.com) en charge de la Conférence de le faire en leur nom.

■ VOYAGE VERS/DEPUIS L'ESPAGNE

Les frais de voyage des participants couverts par le Conseil de l'Europe seront assurés par le Conseil de l'Europe conformément aux Règles du Conseil de l'Europe. Le Secrétariat du Conseil de l'Europe peut mettre en place des billets électroniques prépayés.

Les participants préférant organiser leur voyage eux-mêmes sont priés de le faire de la manière la plus économique qui soit. Merci de prendre note que les frais de voyage seront seulement remboursés par virement bancaire après la Conférence sur présentation d'une preuve documentaire de la somme effectivement payée :

- ▶ **Si une facture est fournie**, ce doit être un document original délivré par l'agence de voyage ou la compagnie aérienne.
- ▶ En cas **d'achat d'un billet électronique**, une confirmation de réservation en ligne donnant le coût total du billet doit être fournie, ainsi que la preuve du paiement (facture, reçu de carte de crédit, relevé bancaire).

La preuve de la somme dépensée ainsi que le billet de voyage concerné (avion, train, etc.) doivent être joints à la demande complétée pour le remboursement.

Si le voyage est effectué en voiture, les frais de voyage seront remboursés selon l'article 6 des Règles de remboursement.

■ TRANSPORT VERS/DE L'AEROPORT

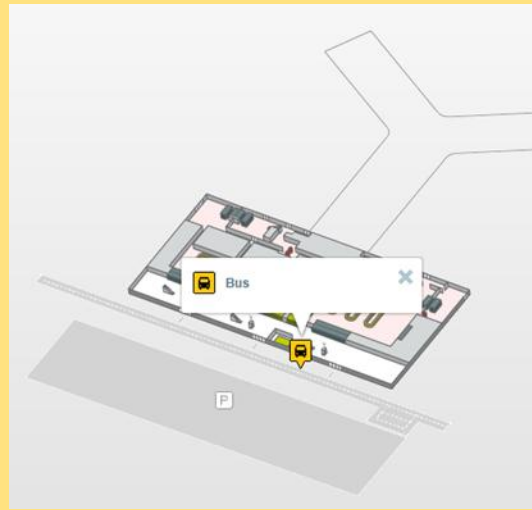
L'aéroport de Saint-Jacques-de-Compostelle est situé à 10 km du centre-ville. Le transfert de l'aéroport ne sera pas organisé par les organisateurs.

L'hôtel peut être rejoint par bus ou taxi.

- Bus

La ligne de bus, "Freire", se trouve à la sortie de l'aéroport. Ce bus vous mènera à la station de bus où vous êtes invités à prendre la ligne 15 (un **ticket de bus aller simple** coûte 1€ et est acheté directement auprès du chauffeur) ; descendre à "Avda / Burgo das Naciones" où est situé l'Hôtel NH Collection (pour plus d'informations, vous pouvez consulter le [site web de l'Hôtel](#)).

Arrêt à l'aéroport



Tarif bus aéroport

Ticket aller simple: 3€.

Ticket aller-retour: 5€10.

Heures de fonctionnement

De l'aéroport, de 07h00 jusqu'à 23h30, toutes les demi-heures.

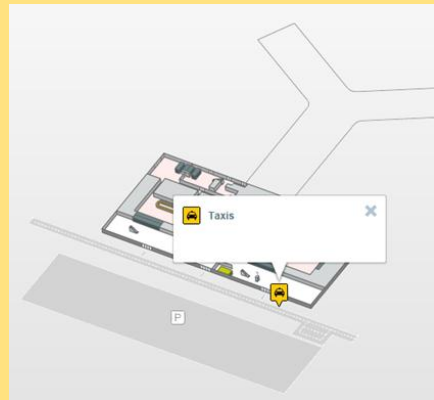
De Saint-Jacques-de-Compostelle, de 06h00 jusqu'à minuit, toutes les demi-heures.

Contact

+34 981 563 238

- Taxi

Arrêt à l'aéroport



Il y a un **tarif forfaitaire de 21€** vers et depuis l'aéroport.

En outre, il y a un supplément de 0,50€ pour chaque valise ou bagage et de 3€20 pour les vélos ou la réservation du service.

Aucun de ces suppléments ne peut être facturé lorsque les tarifs nocturnes sont appliqués.

Tarifs des taxis urbains :

- **En semaine : 07h00 - 22h00** : tarif minimum: 3,70€; mm parcouru 0,95€; temps d'attente: 19,30€ - **22h00 - 7h00** : tarif minimum: 5€; km parcouru 1,40€; temps d'attente: 28,80€

- **Samedi, dimanche et jours fériés** : tarif minimum: 4,25€; km parcouru 1,18€; temps d'attente: 23,80€
- **Contact**
Euro Taxi (Adaptés): +34 981 535 154; Radiotaxi: +34 981 569 292

■ VISAS

Les participants sont cordialement invités à vérifier s'ils ont besoin d'un visa pour l'Espagne. Sur le lien suivant :

<http://www.exteriores.gob.es/Consulados/LONDRES/en/Consulado/Pages/CheckPassport.as>

Si un visa est nécessaire, les participants doivent alors demander une lettre spécifique pour leur visa au Secrétariat du Conseil de l'Europe en remplissant ce [formulaire](#). Merci de prendre note que vous aurez toujours besoin de suivre la procédure indiquée par votre Consulat.

■ REPAS

Le déjeuner du 25 mars sera pris en charge par le Conseil de l'Europe pour tous les participants à la Conférence. Merci de préciser, le cas échéant, vos restrictions alimentaires dans votre formulaire d'inscription.

Pour les participants couverts par le Conseil de l'Europe, merci de prendre également note que les indemnités journalières seront réduites en conséquence.

■ ASSURANCE

Certains risques spécifiques liés au voyage sont couverts par une police d'assurance CHARIS (numéro 2.004.761), qui offre une couverture aux personnes jusqu'à leur 76^{ème} anniversaire. La ligne d'assistance téléphonique CHARTIS Assistance 24 Heures peut être appelée en cas de nécessité : (32) 3 253 69 16.

Il n'est pas nécessaire de prendre une police d'assurance supplémentaire et une telle police ne sera pas remboursée par le Conseil de l'Europe.

■ DEVICES

De nombreux bureaux de change se trouvent à l'aéroport, dans les halls départs / arrivées. L'aéroport compte également plusieurs distributeurs automatiques de billets (DAB).

■ METEO

Le mois de mars est caractérisé par la hausse des températures diurnes, avec des maximums d'environ 14°C tout au long du mois, supérieures à 21°C ou inférieures à 9°C - seulement un jour sur dix. Pour vérifier la météo, suivre ce lien : www.accuweather.com

■ CONTACTS

Pour plus d'informations concernant la Conférence Internationale de haut niveau contre le trafic d'organes humains, merci de contacter:

M. Oscar ALARCÓN JIMÉNEZ

Secrétaire de la Conférence
Co-Secrétaire du Comité européen pour les problèmes criminels
Service de Lutte contre la Criminalité
Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit
Conseil de l'Europe
Tél.: +33 (0)3 90 21 46 74
Courriel : oscar.alarcon@coe.int

Mme Hasmik ARSHAKYAN

Assistante
Division du Droit Pénal
Service de Lutte contre la Criminalité
Conseil de l'Europe
Tél.: +33 (0)3 88 41 20 73
Courriel : hasmik.arshakyan@coe.int

Mme Dominique WULFRAN

Assistante du Chef de Service
Service de Lutte contre la Criminalité
Conseil de l'Europe
Tél. : +33 (0)3 90 21 50 35
Courriel : dominique.wulfran@coe.int